

« Situation inacceptable » au collège de Blainville-sur-Orne : élus et parents manifestent à la rentrée

Rédaction Caen

3-4 minutes

Mardi 1er septembre pour la rentrée scolaire, les élus et les parents ont manifesté devant le collège de Blainville-sur-Orne (Calvados) pour demander l'ouverture de deux classes.

Publié le 1 Sep 20 à 11:31



Rassemblement pour des ouvertures de classe au collège de Blainville-sur-Orne. (©Liberté le Bonhomme Libre)

Au collège Langevin à **Blainville-sur-Orne** près de Caen (Calvados), la rentrée scolaire préoccupe parents d'élèves, élèves, professeurs et élus. Ils étaient tous réunis devant l'établissement mardi 1er septembre 2020 dès 9 h.

L'ouverture de deux classes demandée

« Aujourd'hui, nous soutenons la demande d'ouverture de 2 classes supplémentaires, » commence le maire **Lionel Marie**, accompagné d'autres élus de la ville tous habillés de leurs écharpes. « Et nous demandons au recteur d'académie de bien vouloir revenir sur sa décision de refus d'ouverture de classes. »

Lire aussi : [Rentrée : 9 300 élèves ont repris dans les écoles de Caen](#)

31 par classe

L'adjointe chargée des actions sociales, **Jennifer Benard**, avance des chiffres : « nous dénombrons en moyenne 29 élèves par classe en 3e, et 27 élèves en 6e. Si nous y ajoutons les 15 élèves Ulis et leurs AVS (accompagnants d'élèves en situation de handicap), ainsi que les Allophones (élèves étrangers ne parlant pas français). »

« Nous nous retrouverons avec des effectifs par classe à 31, voire plus. »



Le collège Langevin a des effectifs au seuil maximum en 6e et 3e.
(©Liberté le Bonhomme Libre)

« **Cette situation est inacceptable** »

Pour les élus de la ville, parents d'élèves comme pour les enseignants : « cette situation est inacceptable au regard des exigences attendues en matière de l'enseignement dispensé, et des conditions de travail du personnel enseignant et non enseignant. Par ailleurs, les mesures, qu'impose le protocole sanitaire relatif à la propagation de la Covid-19, seront difficilement observables dans des superficies de classes surchargées. » Interrogé, le principal du collège, Thierry Borde, n'a pas souhaité s'exprimer.

Un petit geste de l'Académie

Lundi 31 août 2020, le maire et son adjointe ont été reçus par à l'Académie Françoise Lay, secrétaire générale de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados). Mais cette dernière est restée sur la position mathématique de la rectrice du seuil maximum. Un geste néanmoins consenti : Une demi-heure supplémentaire par élève par semaine en plus pour les enseignants pour prévoir du dédoublement.

Mais le maire estime qu'il faudrait tenir compte, non pas de la situation à court terme avec la rentrée de ce jour, mais également à moyen et long terme :

Avec le nouveau quartier en construction Terres d'Avenir. Ce dernier va inévitablement accroître la population de Blainville et donc le nombre d'enfants à scolariser au primaire et en secondaire, en l'occurrence au collège.

« Faire changer les choses »

Lionel Marie prévoit, d'une part une réunion de travail avec l'inspecteur d'académie pour prévoir l'évolution du quartier Terres d'Avenir sur les écoles de Blainville, et d'autre part avec ses homologues de Saint-Aubin-d'Arquenay et Bénouville, « pour faire changer les choses ».